

## Compte-rendu du Conseil Municipal du 18 décembre 2009

Publié par extrait en exécution de l'article L.2121.25 du  
Code Général des Collectivités Territoriales.

Date d'envoi de la convocation du Conseil : 11/12/2009

Le 18 décembre 2009, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la Salle Roger Toulouse de Saint-Pryvé Saint-Mesmin, sous la présidence de Monsieur Cousin, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM Thierry Cousin, Jean-Claude Hennequin, Carole Turpin, François Nicourt, Benoît Foulon, Magdeleine Baby, Catherine Voisin, Agnès Barbanchon, Jean-Christophe Thauvin, David Cypel, Dominique Laurent, Edith Rouillé, Sabine Delaroché, Christophe Thauvin, Valérie Baudry, Michel Zabel, Daniel Arnoux, Dany Adam, Gilles Gaillard, Pascale Adam, Béatrice Robert, Marie-Claude Harrang, Yves Clément, Angelo Cerqueira.

Absents représentés : Mme Nicole Joye par M. Thierry Cousin  
M. Pascal Kwasnik par Mme Magdeleine Baby  
M. Alain Montagnier par M. Jean-Claude Hennequin  
Mme Laurence Bellais par Mme Agnès Barbanchon  
Mme Françoise Gourdin par Mme Marie-Claude Harrang

### Désignation d'un secrétaire de séance

**M. Christophe Thauvin** est désigné à l'unanimité comme secrétaire de séance.

### Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 novembre 2009 et de son rectificatif

Le procès-verbal du 20 novembre 2009 et son rectificatif sont approuvés à l'unanimité.

### Décision Budgétaire Modificative n° 4 – Budget général

Le Conseil Municipal se prononce sur les opérations comptables suivantes :

*Section de fonctionnement* : **adoptée.**

Chapitre	Dépenses	Votes	Chapitre	Recettes	Votes
<b>011 Charges générales</b>	<b>6 839.00</b>	20 pour, 9 abst.	<b>013 Atténuations de charges</b>	<b>26 500.00</b>	20 pour, 9 abst.
60 Achats et variations de stock	18 114.00		64 Remboursement charges de personnel	26 500.00	
61 Services extérieurs	3 107.00		<b>73 Impôts et taxes</b>	<b>48 500.00</b>	20 pour, 9 abst.
62 Autres services extérieurs	- 14 382.00		7311 Impôts et taxes	32 500.00	
			7322 Dotation de solidarité communautaire	16 000.00	
<b>012 Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>- 49 900.00</b>	20 pour, 9 abst.	<b>74 Dotations subventions et participations</b>	<b>11 000.00</b>	20 pour, 9 abst.
63 Impôts et taxes	- 850.00		7484 Dotations de recensement	11 000.00	
64 Charges de personnel	- 49 050.00				
<b>65 Autres charges de gestion</b>	<b>- 21 700.00</b>	20 pour, 9 abst.			
<b>66 Charges financières</b>	<b>46 000.00</b>	20 pour, 9 abst.			
<b>67 Charges exceptionnelles</b>	<b>66 600.00</b>	20 pour, 9 abst.			
<b>68 Dotation aux amortissements</b>	<b>13 100.00</b>	20 pour, 9 abst.			
<b>023 Virement à la section d'investissement</b>	<b>25 061.00</b>	20 pour, 9 abst.			
<b>TOTAL</b>	<b>86 000.00</b>		<b>TOTAL</b>	<b>86 000.00</b>	

**Section d'investissement : adoptée.**

Chapitre	Dépenses	Votes	Chapitre	Recettes	Votes
20 Immobilisations incorporelles	21 100.00	20 pour, 9 abst.	<b>021 Virement de la section de fonctionnement</b> 16 Emprunts et dettes <b>28 Dotation aux amortissements</b>	<b>25 061.00</b>	20 pour, 9 abst.
21 Immobilisations corporelles	- 67 200.00	20 pour, 9 abst.		- 4 261.00	20 pour, 9 abst.
23 Installations matériel et outillage techniques	80 000.00	20 pour, 9 abst.		<b>13 100.00</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>33 900.00</b>		<b>TOTAL</b>	<b>33 900.00</b>	

**Décision Budgétaire Modificative n° 2 – Budget de l'eau**

Le Conseil Municipal se prononce sur les opérations comptables suivantes :

**Section de fonctionnement : adoptée.**

Chapitre	Dépenses	Votes	Chapitre	Recettes	Votes
<b>66 Charges financières</b>	<b>-0.42</b>	28 pour, 1 abst.			
<b>68 Dotation aux amortissements</b>	<b>+0.42</b>	28 pour, 1 abst.			
<b>TOTAL</b>	<b>0.00</b>		<b>TOTAL</b>	<b>0.00</b>	

**Section d'investissement : adoptée.**

Chapitre	Dépenses	Votes	Chapitre	Recettes	Votes
16 Emprunts et dettes	+0.42	28 pour, 1 abst.	<b>28 Dotation aux amortissements</b>	<b>+0.42</b>	28 pour, 1 abst.
<b>TOTAL</b>	<b>0.42</b>		<b>TOTAL</b>	<b>0.42</b>	

**Tarif 2010**

Le Conseil Municipal, par 24 voix pour et 5 contre, fixe les tarifs selon les tableaux communiqués.

**Demande de garantie d'emprunts de France Loire (Groupe La Ruche)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accorde la garantie d'emprunts demandée par France Loire pour un montant de 35 757.50 € sur 40 ans et 7 850 € sur 50 ans.

**Vote des taux de fiscalité**

Le Conseil Municipal, par 20 voix pour et 9 contre, augmente les taux de fiscalité de 6 %, soit :

**2010**

- Taxe d'habitation : 21.05 %
- Taxe foncière sur le bâti : 33.38 %
- Taxe foncière sur le non bâti : 83.55 %

**Budget Primitif 2010 - Commune**

Le Conseil Municipal approuve le Budget Primitif de la Ville comme suit :

**Section de Fonctionnement : adoptée**

Chapitre		Dépenses	Recettes	Vote par chapitre
011	Charges à caractère général	1 345 265.00		20 pour, 9 abst.
012	Charges de personnel	3 058 800.00		20 pour, 5 contre, 4 abst.
65	Autres charges de gestion courante	423 903.00		20 pour, 5 contre, 4 abst.
66	Charges financières	230 000.00		28 pour, 1 abst.
67	Charges exceptionnelles	1000.00		25 pour, 4 abst.
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>150 000.00</i>		23 pour, 5 contre, 1 abst.
042	<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>	<i>476 000.00</i>		28 pour, 1 abst.
013	Atténuation de charges		30 000.00	25 pour, 4 abst.
70	Produits des services		467 650.00	20 pour, 5 contre, 4 abst.
73	Impôts et taxes		3 363 910.00	20 pour, 9 contre
74	Dotations et subventions		1 729 708.00	20 pour, 9 abst.
75	Autres produits de gestion courante		64 700.00	20 pour, 9 abst.
042	<i>Amortissement des subventions d'investissement</i>		<i>29 000.00</i>	25 pour, 4 abst.
	<b>TOTAL</b>	<b>5 684 968.00</b>	<b>5 684 968.00</b>	

**Section d'Investissement : adoptée**

Chapitre		Dépenses	Recettes	Vote par chapitre
20	Immobilisations incorporelles	12 100.00		20 pour, 5 contre, 4 abst.
204	Subvention d'équipement	75 000.00		23 pour, 5 contre, 1 abst.
21	Immobilisations corporelles	336 150.00		20 pour, 6 contre, 3 abst.
23	Immobilisations en cours	710 050.00		20 pour, 6 contre, 3 abst.
16	Emprunts et dettes assimilées	350 000.00		25 pour, 1 contre, 3 abst.
040	<i>Opérations d'ordre transfert entre sections</i>	<i>29 000.00</i>		28 pour, 1 abst.
10	Dotations et fonds propre		215 000.00	23 pour, 6 abst.
13	Subventions		132 500.00	23 pour, 6 abst.
16	Emprunts		538 800.00	20 pour, 9 abst.
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>		<i>150 000.00</i>	23 pour, 5 contre, 1 abst.
042	<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>		<i>476 000.00</i>	28 pour, 1 abst.
	<b>TOTAL</b>	<b>1 512 300.00</b>	<b>1 512 300.00</b>	

**Budget primitif 2010- Service annexe de l'Eau**

Le Conseil Municipal approuve le Budget Annexe de l'Eau de la Ville comme suit :

**Section de Fonctionnement : adoptée**

Chapitre		Dépenses	Recettes	Vote par chapitre
61	Charges extérieures	2 000.00		28 pour, 1 contre
66	Charges financières	6 000.00		28 pour, 1 contre
68	Dotations aux amortissements	17 576.00		28 pour, 1 contre
70	Produits des services (surtaxe sur l'eau)		25 327.00	28 pour, 1 contre
77	Amortissement des subventions		249.00	28 pour, 1 contre
	<b>TOTAL</b>	<b>25 576.00</b>	<b>25 576.00</b>	

**Section d'Investissement : adoptée**

Chapitre		Dépenses	Recettes	Vote par chapitre
23	Poteaux incendie	10 000.00		unanimité
16	Emprunts	7 327.00		28 pour, 1 abst.
13.	Amortissement des subventions	249.00		28 pour, 1 abst.
28	Amortissements			28 pour, 1 abst.
	<b>TOTAL</b>	<b>17 576.00</b>		

### **Dotation Globale d'Équipement au titre de 2010**

Le Conseil Municipal, par 24 voix pour et 5 abstentions, demande des subventions au titre de la DGE pour l'année 2010 concernant les opérations suivantes :

- travaux de sur-toiture du Gymnase de la Belle Arche, crédits inscrits au 23 pour 191 500 € TTC d'opération dont 144 000 € HT de travaux,
- réhabilitation de l'espace Jean Zay (ancien logement de la directrice de l'école), crédits inscrits au 23 pour 100 000 € TTC d'opération dont 75 000 € HT de travaux.

### **Fixation des indemnités du Maire, des Adjointes et des Conseillers Délégués**

Le Conseil Municipal, par 21 voix pour, 5 contre et 3 abstentions, décide :

- d'indemniser les conseillers municipaux ayant reçu délégation
- de limiter à 50 % du maximum l'indemnisation du Maire, des 8 Adjointes et des 4 Conseillers délégués, et ainsi :
- de verser au Maire une indemnité mensuelle correspondant à 27.5 % de l'indice 1015,
- de verser aux Adjointes une indemnité mensuelle correspondant à 11 % de l'indice 1015,
- de verser aux conseillers municipaux ayant reçu une délégation, une indemnité mensuelle correspondant à 3 % de l'indice 1015.

### **Régime indemnitaire 2010**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le régime indemnitaire du personnel municipal modifié compte tenu des majorations du point d'indice de rémunération de la fonction publique.

### **Convention avec la CAF concernant la prestation de service avec la crèche**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer la convention à intervenir avec la CAF portant le taux de régime général à 95 %.

### **Approbation du déclassement du domaine public – Parcelle AH 56p, route de Saint Mesmin**

Le Conseil Municipal, par 23 voix pour et 6 contre :

- approuve le déclassement du domaine public d'une partie de la parcelle cadastrée section AH n° 56p, pour une superficie d'environ 420 m<sup>2</sup>, en vue d'une cession à l'aménageur de l'opération « Cœur de Ville »
- autorise le Maire à signer tous documents à intervenir.

### **Cession de terrain route de Saint Mesmin à la SAS du Martroi**

Le Conseil Municipal, par 23 voix pour et 6 contre :

- accepte, en contrepartie de la création d'un nouveau chemin reliant l'église au cimetière, la cession à la SAS du Martroi d'une partie de la parcelle cadastrée section AH n° 56 p, pour une superficie d'environ 420 m<sup>2</sup>, moyennant le prix net vendeur de 27 € le m<sup>2</sup>, correspondant à l'estimation de service des domaines.
- autorise le Maire à signer tous documents relatifs à cette vente.

### **ZAC du Clos Aubert – Avenant n° 3 à la concession d'aménagement**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- reporte au 30 juin 2010 la date de réalisation des conditions suspensives prorogée au 31 décembre 2009 par l'avenant n° 2,
- autorise le Maire à signer l'avenant n° 3 à la concession d'aménagement de la ZAC du Clos Aubert.

### **Travaux gymnase – Demande d'autorisation d'urbanisme**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à déposer une déclaration préalable pour des travaux sur la toiture du gymnase consistant à rendre étanche la couverture existante, améliorer l'isolation du bâtiment, utiliser cette surface pour installer des panneaux photovoltaïques.

**Subventions aux associations**

Le Conseil Municipal se prononce sur les subventions selon tableaux ci-après :

*Subventions aux associations communales*

	<b>Associations</b>	<b>Subventions 2010 proposées</b>	<b>Vote du Conseil</b>
<b><u>ASSOCIATIONS SPORTIVES</u></b>	ASL	9 000 €	20 pour et 9 abstentions
	ASPTT Tennis	4 000 €	20 pour et 9 abstentions
	AST	8 000 €	20 pour et 9 abstentions
	Boxe Thaï	1 000 €	20 pour et 9 abstentions
	Comme On Danse	4 000 €	20 pour et 9 abstentions
	St Pryvé-Olivet Handball	6 000 €	20 pour et 9 abstentions
	La Tour Prends Garde	300 €	20 pour et 9 abstentions
	Le Joyeux Cochonnet	150 €	20 pour et 9 abstentions
	St Pryvé St Hilaire Football Club	31 000 €	20 pour et 9 abstentions
	Twirling Sport	900 €	20 pour et 9 abstentions
<b><u>ASSOCIATIONS CULTURELLES</u></b>	1, 2, 3, Théâtre	3 500 €	20 pour et 9 abstentions
	Amis Philatélistes	510 €	20 pour et 9 abstentions
	ARPEGGIO	7 000 €	20 pour et 9 abstentions
	Comité de Reinfeld	1 000 €	20 pour et 9 abstentions
	Galerie Pryvée	1 800 €	20 pour et 9 abstentions
	La Rondinella	550 €	20 pour et 9 abstentions
	Scrabble section St Pryvé	200 €	20 pour et 9 abstentions
	El Tango Argentino	657 €	20 pour et 9 abstentions
	The Grenouilles	750 €	20 pour et 9 abstentions
	Union Musicale école	38 000 €	20 pour et 9 abstentions
	Union Musicale harmonie	1 000 €	20 pour et 9 abstentions
	<b><u>ASSOCIATIONS DIVERSES</u></b>	Amicale des Sapeurs Pompiers	850 €
Anyma Mada		150 €	19 pour et 8 abstentions (1)
APEI		700 €	20 pour et 9 abstentions
Association des Donneurs de Voix		170 €	20 pour et 9 abstentions
Club des Aînés		1 500 €	20 pour et 9 abstentions
Donneurs de Sang		100 €	20 pour et 9 abstentions
FNACA		250 €	20 pour et 9 abstentions
Les Ass'Mats		300 €	20 pour et 9 abstentions
Lumières de l'Espoir		120 €	20 pour et 9 abstentions
SHOL		350 €	20 pour et 9 abstentions
Sté de chasse La Diane		500 €	20 pour et 9 abstentions
Union des Combattants		250 €	20 pour et 9 abstentions

(1) Mmes Baby et Harrang ne participent pas au vote.

*Subventions aux associations hors commune*

<b>Associations</b>	<b>Subventions 2010 proposées</b>	<b>Vote du Conseil</b>
BERA	65 €	20 pour et 9 abstentions
La Prévention Routière	65 €	20 pour et 9 abstentions
Ligue contre le Cancer	65 €	20 pour et 9 abstentions
Loiret Nature Environnement	500 €	20 pour et 9 abstentions
Relais Orléanais	65 €	20 pour et 9 abstentions
Secours Populaire Français	65 €	20 pour et 9 abstentions

**Convention avec l'Insolite**

Le Conseil Municipal, par 20 voix pour, 3 contre et 6 abstentions, autorise le Maire à signer la convention avec le cabaret l'Insolite pour la soirée du 31 décembre 2009.

**Avis sur les tarifs de l'AST**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable sur les tarifs proposés par l'AST pour la saison 2010, ainsi qu'ils figurent sur les tableaux communiqués.

**Prochains conseils municipaux, salle Roger Toulouse :**

vendredi 29 janvier 2010 à 20 h 30

vendredi 26 février 2010 à 20 h 30

vendredi 26 mars 2010 à 20 h 30.

Pour extrait certifié conforme,

A St Pryvé St Mesmin, le 18 décembre 2009

Le Maire,

Thierry COUSIN